



Demande de levee d hypothec non "justifiee"

Par **brijouette**, le **18/03/2015** à **10:15**

Bonjour,divorcee en2008 avec un jugement condamnant mon ex mari a 80M euros,je n ai jamais rien touche,ce dernier etant tombe gravement malade.Dec 2009 il se remarie,car dans le plus grand secret il a fait construire.A son deces en dec 2010 mes 2 fils decouvrent le testament qui donne un droit viager au logement a son epouse.Ne s etant pas presentes au tribunal la succession leur a ete imposee avec toutes les dettes.pour aider a faire vendre le bien ,j ai mis une hypothec sur la maison et j ai participe a leur combat en acquittant tous les honoraires de mon aine.en 2012 j ai ete deboute pour mauvaise formulation de la plainte par l avocate!le mois dernier mes fils ont conclu un accord avec l adversaire sans m en donner plus de details,mais en m obligeant a lever l hypothec au plus vite,sans dedommagement de quoique ce soit.Quel recours me reste t il pour au mois me faire rembourser les frais d avocat?